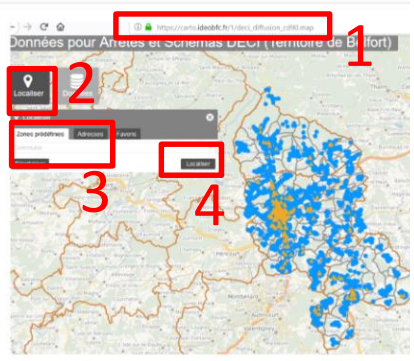
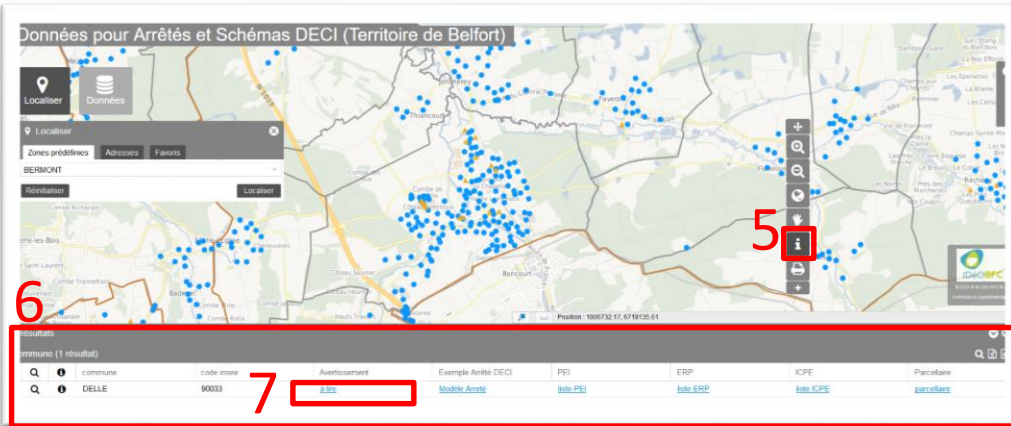


Comment télécharger les données PEI, ERP, ICPE et votre plan parcellaire ?



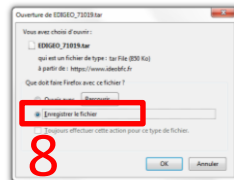
1. Dans votre navigateur, tapez : https://carto.ideobfc.fr/1/dec_i_diffusion_cd90.map
2. Cliquez sur le bouton « localiser ».
3. Choisissez votre commune.
4. Validez en cliquant sur « localiser ». **Votre commune apparaît** avec ses PEI (point bleu) et ses ERP (triangle orange)



5. Sélectionnez l'outil « i » (information) dans la barre d'outils, puis cliquez sur la carte, à l'intérieur de votre commune.

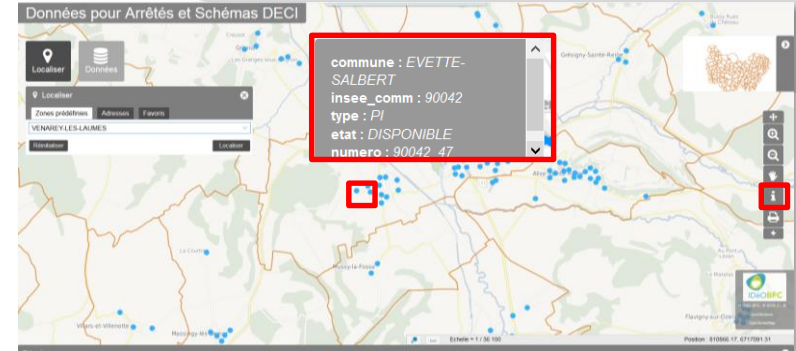
6. La liste des résultats s'affiche en bas de l'écran.

7. Cliquez sur les liens bleus pour télécharger :
- les consignes à lire concernant les données
 - un **exemple d'Arrêté** d'une commune
 - les **listes PEI, ERP, ICPE** de votre commune
 - le **plan parcellaire** de votre commune

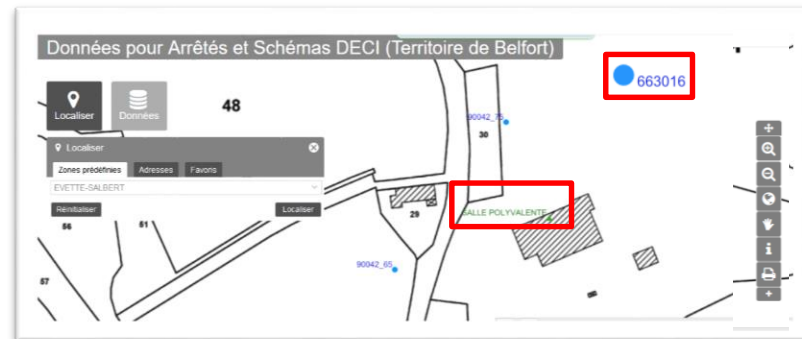


8. Cliquez sur « Enregistrer le fichier » pour chaque téléchargement.

BONUS 1 : Affichage du numéro d'un PEI : en désélectionnant l'outil « i », puis en positionnant votre souris sur un point bleu, vous obtiendrez en quelques secondes l'affichage du numéro **du PEI** et son **type**.



BONUS 2 : en utilisant la molette de votre souris vous pouvez zoomer pour voir apparaître le **numéro des PEI**, le **nom des ERP**, et le **cadastre**.



Besoin des données au format SIG (.shp, .map...) ?
Consultez l'espace : https://www.ideobfc.fr/accueil/faq/comment_telecharger

Notice :

Téléchargement des données PEI, ERP, ICPE et des parcellaires pour DECI

Depuis l'Arrêté préfectoral n°90, du 20 décembre 2016, le Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie (RDDECI) s'applique aux communes du Territoire de Belfort

Afin de **vous aider à préparer vos Arrêtés DECI**, les données PEI, ERP, ICPE et les plans parcellaires sont diffusés gratuitement sur le portail www.ideobfc.fr (voir mode d'emploi au recto).



IDÉO BFC, est le dispositif régional GRATUIT de partage des données piloté par l'Etat, la Région et Territoires Numériques.

IDÉO BFC, c'est un outil régional qui permet la consultation et le téléchargement de données.

Quels avantages avec [ideobfc.fr](http://www.ideobfc.fr)?

- Vous pouvez **visualiser les PEI et les ERP** sur une carte
- Vous pouvez **télécharger** les données **PEI, ERP et ICPE**
- Vous pouvez **télécharger** les plans **parcellaires**
- Vous pouvez **télécharger** un **modèle d'Arrêté**

Glossaire

- DECI : Défense Extérieure Contre l'Incendie
- ERP : Etablissement Recevant du Public
- ICPE : Installation classée pour la protection de l'environnement
- IDÉO BFC : Information et Données Ouvertes en Bourgogne-Franche-Comté
- PEI : Point d'Eau Incendie

Des questions ?

- Sur l'aide au **téléchargement** des données : Territoires Numériques 0 970 609 909
- Sur l'utilisation des **données PEI, ERP et les plans parcellaires** : SDIS 90 : 03 84 58 78 34
- Sur l'utilisation des **données ICPE** : Préfecture (standard) : 03 84 57 00 07